

**BURKINA FASO • Grippe aviaire**  
**Situation Report No. 01**  
**02 Avril 2015**

*Le présent rapport de situation est élaboré par OCHA en collaboration avec les partenaires humanitaires notamment la FAO.*

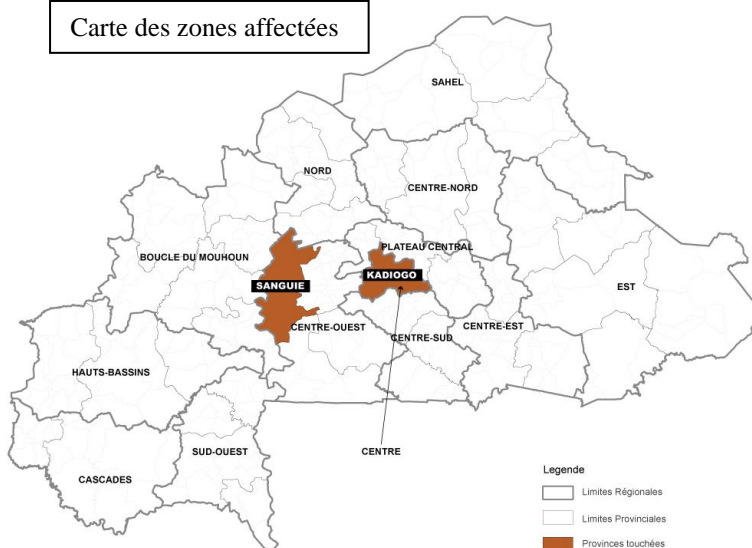
## I. FAITS SAILLANTS

- Des cas d'infections de grippe aviaire confirmé le 31 mars 2015 au Burkina Faso
- A la date du 31 mars 2015, deux régions et deux provinces sont concernées : le Kadiogo dans la région du Centre et le Sanguie dans la région du Centre ouest
- Mortalités à la date du 01 avril 2015 : 115.000 volailles
- Organisation d'une réunion d'information au profit des partenaires techniques et financiers à la FAO le jeudi 02 avril 2015

## II. Aperçu de la situation

Des mortalités importantes de volailles ont été enregistrées courant février- mars 2015 au niveau des élevages traditionnels et modernes dans les provinces du Kadiogo, région du Centre et du Sanguie, région du Centre-Ouest. Les investigations des services vétérinaires ont abouti à une forte suspicion de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène ou grippe aviaire. Cette épizootie a été confirmée lors d'un point de presse animée par les autorités du Burkina Faso le mercredi 01 avril 2015.

Carte des zones affectées



Les foyers de la grippe aviaire se situent, pour l'instant, dans la commune de Tenado, notamment dans les villages de Batondo et de Baguiemo; dans la commune de Pouni, en particulier dans le village de Naponé; et dans la commune de Koumbri, notamment dans le village de Nambé.

## III. Réponse en cours



### AGRICULTURE/ELEVAGE

Au stade actuel, le Gouvernement du Burkina Faso et ses partenaires ont déjà engagé certaines actions pour protéger les populations contre cette maladie. Parmi ces actions, on peut retenir les suivantes.

1. Le ministère des ressources animales a animé le jeudi 02 avril 2015 un point de presse pour confirmer la présence de l'influenza aviaire ou grippe aviaire (H5N1) au Burkina Faso et attirer l'attention des populations sur les précautions à prendre pour éviter d'être contaminé par la maladie.

2. Des actions de sensibilisation et de communication ont été également engagées en direction des populations.
3. La FAO a organisé le jeudi 02 Avril une rencontre d'information pour les partenaires techniques et financiers afin de leur présenter la situation de la maladie et les inviter à se préparer à soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre d'un plan de riposte.
4. Des arrêtés devraient être signés incessamment par le haut-commissaire du Kadiogo et celui du Sanguié. Ces arrêtés devraient déclarer les provinces du Kadiogo et du Sanguié zones d'interdiction de sortie et d'entrée de volaille sur une période de 30 jours. Quant aux villages de Naponé, Nambé, Batondo et Baguiermo, ils devraient être déclarés zones de séquestration. Les volailles dans ces zones devraient faire l'objet de recensement, de destruction avec procès- verbaux en vue de l'indemnisation des éleveurs concernés.
5. Le gouvernement et ses partenaires devraient dans les jours à venir faire la mise à jour du Plan National de Riposte qui avait été élaboré en 2006 pour répondre à la première épidémie qu'a connue le pays.

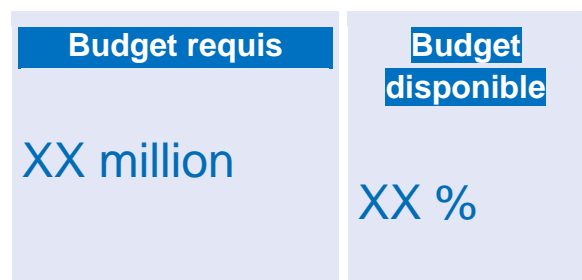
#### IV. Perspectives immédiates

Les partenaires humanitaires du secteur Agriculture travailleront en synergie pour :

- Appuyer le gouvernement pour contenir et éradiquer l'épizootie
- Appuyer les aviculteurs par des indemnisations pour soutenir la filière
- Appuyer les populations rurales affectées avec des interventions pour la diversification des productions
- Relancer rapidement la filière dans les localités infestées dès que possible pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso

#### V. Financement

Le plan de riposte qui sera actualisé par le Gouvernement et ses partenaires pourra nous fournir une situation exacte des besoins de financement pour la réponse.



#### VI. Contacts

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

1. OCHA BURKINA FASO  
Ibrahima Barry, [barry@un.org](mailto:barry@un.org)  
Célestin Zongo, [zongo@un.org](mailto:zongo@un.org)  
HAT Burkina, [ocha.bfa.im@gmail.com](mailto:ocha.bfa.im@gmail.com)

2. FAO

KONDOMBO Salam Richard, Zootechnicien

Email: [salam.kondombo@fao.org](mailto:salam.kondombo@fao.org)